

## Résumé

**L'essor des marchés en Afrique traduit un véritable potentiel de transformation des systèmes de production.** Depuis 2000, le produit intérieur brut (PIB) du continent affiche le deuxième taux de croissance du monde, avec un rythme annuel de 4.6 %. La demande intérieure, qui s'oriente progressivement vers les produits transformés, représente 69 % de cette progression. La Zone de libre-échange continentale africaine suscite l'espoir de voir émerger un marché panafricain propice à l'industrialisation du continent.

**De nombreuses entreprises locales profitent de ces opportunités pour gagner en taille et en productivité.** Le secteur privé en Afrique offre un profil varié, avec des « champions » dynamiques, des sociétés bien établies, des petites entreprises en croissance, mais aussi des entreprises de subsistance informelles. Bon nombre de ces « champions » panafricains, comme l'Office chérifien des phosphates (OCP) au Maroc ou MTN en Afrique du Sud, diversifient leurs produits et leurs marchés pour opérer à l'échelle continentale. De jeunes pousses comme Jumia (au Nigeria) ou M-KOPA (au Kenya) s'appuient sur de nouveaux modèles d'affaires et les nouvelles technologies pour se positionner sur un marché local et régional en plein essor et attirer d'importants investissements. En 2018, les start-ups africaines de haute technologie ont levé pratiquement 1.2 milliard de dollars (USD) de capitaux propres, contre 560 millions en 2017.

**Mais la transformation productive est limitée, surtout dans les secteurs employant le plus de main-d'œuvre.** Le ratio Afrique/Asie de la productivité de la main-d'œuvre est passé de 67 % en 2000 à 50 % actuellement. La production africaine ne parvient pas encore à satisfaire la demande intérieure : entre 2009 et 2016, les exportations africaines de biens de consommation à destination des marchés africains ont reculé de 12.9 milliards USD à 11.8 milliards, soit une érosion dans le PIB du continent de 0.8 % à 0.5 % sur la même période. Faute de mesures politiques concertées et volontaristes, les entreprises africaines risquent de perdre des marchés au profit de nouveaux concurrents internationaux.

**L'Afrique doit accélérer sa transformation productive pour créer des emplois de qualité** pour les 29 millions de jeunes qui, chaque année jusqu'en 2030, vont se présenter sur le marché du travail. Pour les jeunes et les femmes d'Afrique, décrocher un emploi de qualité reste exceptionnel : environ 42 % des jeunes en âge de travailler vivent avec moins de 1.90 USD par jour (en parité de pouvoir d'achat) tandis que 12 % seulement des femmes d'âge actif avaient un emploi salarié en 2016. Si les Africains sont les plus entrepreneurs du monde, la plupart de ces entrepreneurs n'ont pas les capacités de base indispensables pour réussir. En Côte d'Ivoire et à Madagascar, les jeunes chefs d'entreprise ne savent en général pas tenir une comptabilité simple, configurer un site industriel, utiliser des outils de planification pluriannuelle, identifier un progrès technologique pertinent ou cultiver leurs ressources humaines.

**Une approche systémique de la transformation productive en Afrique exige d'actionner trois leviers politiques :**

- 1. Développer les pôles stratégiques d'entreprises.** Les gouvernements peuvent s'appuyer sur des politiques d'écosystèmes pour tirer parti de leurs avantages comparatifs. Leur réussite est conditionnée au choix de l'implantation, à l'attractivité vis-à-vis des capacités recherchées et à la présence de services aux entreprises permettant de resserrer les liens entre acteurs d'un même pôle. Les gouvernements africains, qui ont déjà fait des progrès considérables dans les deux premiers domaines, doivent désormais s'attacher à renforcer le vivier de fournisseurs.
- 2. Favoriser les réseaux régionaux de production.** Des mesures doivent renforcer les réseaux régionaux de production, sachant que le niveau d'approvisionnement

à l'échelon régional en Afrique n'atteint pas 15 %. Des normes régionales aident les petits exploitants à accéder à des chaînes de valeur régionales, surtout dans l'agriculture qui représente 50 % de l'emploi total. Des stratégies concertées d'investissements directs étrangers pourraient attirer des investisseurs, renforcer les capacités régionales et éviter la concurrence fiscale.

- 3. Renforcer l'aptitude des entreprises à prospérer sur de nouveaux marchés.** Il s'agit d'aider les exportateurs africains à croître en adaptant leur offre aux marchés de destination. Le démantèlement des barrières non tarifaires réduit les incertitudes pesant sur les exportateurs et pourrait quintupler les gains découlant de la suppression des tarifs. Les exportateurs ont besoin de démarches administratives simplifiées mais également d'une connectivité et d'infrastructures optimales, en particulier pour le transport aérien, les routes et les ports. Ils doivent aussi respecter les normes de qualité : les entreprises africaines déposent trois fois plus de dossiers de certifications ISO qu'en 2000 mais, à elle seule, la Malaisie a fait autant de demandes que toutes les entreprises du continent africain en 2015.

**Le rythme de la transformation productive et les politiques engagées par les gouvernements pour transformer leurs systèmes de production varient d'une région d'Afrique à l'autre.**

**En Afrique australe, les pays sont confrontés à un risque de désindustrialisation prématurée.** La part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB total est en repli depuis 2000. La stratégie d'industrialisation de la Communauté de développement de l'Afrique australe cherche à placer la région dans une trajectoire d'activités industrielles à valeur ajoutée et axées sur la connaissance pour s'affranchir de la dépendance aux produits de base. Le plan d'action définit six pôles prioritaires : agro-industrie, extraction et valorisation des minéraux, produits pharmaceutiques, biens de consommation, automobile et services modernes. Cette stratégie entend profiter de la participation de l'Afrique du Sud aux chaînes de valeur mondiales et de la présence de multinationales pour aider les petites et les moyennes entreprises à prospérer. Le développement de biens publics régionaux (en particulier dans les infrastructures d'énergie et de transport) et l'harmonisation des procédures douanières et des systèmes de paiement seront déterminants.

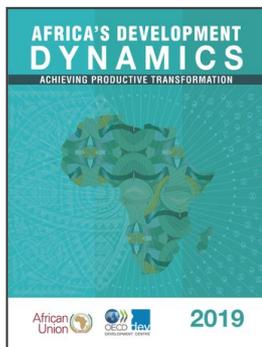
**En Afrique centrale, la transformation productive s'opère lentement.** La région est fortement dépendante des matières premières, qui représentaient 85 % de ses exportations totales en 2017, contre une moyenne de 51 % pour l'Afrique. À lui seul, le pétrole assure pratiquement la moitié des rentrées en devises. Pour diversifier l'économie et renforcer la résilience de l'Afrique centrale, les gouvernements cherchent à s'appuyer sur des produits offrant une valeur ajoutée supérieure et un avantage comparatif révélé, comme le bois, la pierre et le verre. Trois grands axes sont à privilégier : i) renforcer l'intégration et les synergies régionales ; ii) promouvoir les regroupements d'entreprises dans des zones économiques spéciales ; et iii) réunir les conditions pour la réussite des stratégies de diversification.

**Les économies d'Afrique de l'Est se sont progressivement affranchies de l'agriculture de subsistance pour se tourner vers les services, l'agro-industrie à valeur ajoutée et les industries manufacturières à fort taux de main-d'œuvre.** Le secteur tertiaire est le premier contributeur à la valeur ajoutée de la région. Les indicateurs de compétitivité, en progrès, restent inférieurs aux normes mondiales. Les pays peuvent agir sur trois fronts pour lever les contraintes pesant sur la croissance nationale et régionale : i) renforcer les investissements dans la formation du capital humain, améliorer constamment l'environnement des affaires et cibler le soutien aux entreprises opérant dans des chaînes de valeur stratégiques ; ii) collaborer au plan régional pour profiter des gains découlant

d'une compétitivité accrue ; et iii) promouvoir les « industries du futur », comme les services financiers, l'économie numérique et le tourisme.

**En Afrique du Nord, certaines économies opèrent une diversification dans des activités plus intensives en technologie quand d'autres comptent sur l'exportation des ressources naturelles, notamment le gaz et le pétrole.** Les exportations offrant un avantage comparatif latent sont plus diversifiées en Égypte, au Maroc et en Tunisie qu'en Algérie, en Libye et en Mauritanie. Les responsables politiques peuvent favoriser une montée en gamme parallèlement à la diversification des produits au sein des pôles d'activité existants, à travers des politiques de soutien à la recherche et au développement et l'appui à l'innovation par des financements et des transferts de technologie. La levée des barrières (surtout non tarifaires) à la libre-circulation des biens et des services et l'harmonisation des normes techniques sont vitales pour renforcer le commerce intrarégional, encore insuffisant. Enfin, l'environnement des affaires aurait tout à gagner d'une meilleure réglementation du marché du travail et de politiques anti-trust mais également de mesures de protection de la propriété intellectuelle et de la simplification des démarches administratives.

**L'Afrique de l'Ouest est tributaire des exportations de produits non transformés issus des industries extractives et de l'agriculture.** Gros exportateurs de produits de base non transformés, les 15 pays de la région sont à la traîne en termes d'industrialisation, de compétitivité et de progression dans les chaînes de valeur. Malgré les avancées sur le front de l'intégration économique et financière, les résultats en termes d'innovation et de compétitivité d'ensemble restent discrets voire négatifs dans de nombreux pays. Cinq leviers politiques pourraient accélérer la transformation productive des produits de base sur place : i) renforcer les complémentarités régionales ; ii) améliorer l'innovation des entreprises ; iii) faciliter l'accès aux marchés ; iv) rationaliser les politiques fiscales (nationales et régionales) ; et v) améliorer l'accès à l'énergie et au foncier.



Extrait de :  
**Africa's Development Dynamics 2019**  
Achieving Productive Transformation

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/c1cd7de0-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Commission de l'Union africaine/OCDE (2019), « Résumé », dans *Africa's Development Dynamics 2019 : Achieving Productive Transformation*, Éditions OCDE, Paris/Commission de l'Union africaine, Addis Ababa.

DOI: <https://doi.org/10.1787/a8f78f9f-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).